

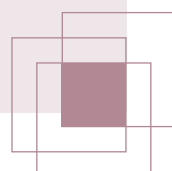
Entrepreneuriat, renforcement des capacités et finance



Stand de crêpes dans une rue à Bangkok, Thaïlande.

7.1 ENTREPRISES INFORMELLES : SOUTIENS A LA POLITIQUE D'ENCOURAGEMENT A LA FORMALISATION ET A LA MISE A NIVEAU

■ Permettre la transition vers la formalité pour les entreprises requiert une compréhension des causes et dimensions multiples de l'informalité dans le secteur privé. Des approches intégrées sont essentielles – qui vont d'un environnement propice aux entreprises, de l'adaptation des mécanismes de sensibilisation afin de toucher divers segments de l'économie informelle, aux incitations à quitter l'informalité – dont l'accès au marché et au financement, l'amélioration des conditions de travail, la simplification des coûts et des procédures d'enregistrement. La formulation de la politique requiert également un dialogue régulier et structuré avec les représentants des entreprises informelles afin d'être efficace, de comprendre les diverses contraintes des entrepreneurs informels et de gagner la confiance des femmes et des hommes d'affaires marginalisés. Cette note technique devrait être lue en parallèle avec celles consacrées aux micro et petites entreprises (MPE), et droit du travail et sur les stratégies de développement local.



- Développement des entreprises et informalité
- Variantes d'informalité parmi les entreprises
- Facteurs menant à l'informalité
- Quitter l'informalité
- Questions d'égalité entre hommes et femmes
- La diversité des entreprises informelles
- Entrepreneurs par nécessité plutôt que par choix
- Problèmes pour les entreprises informelles et leurs travailleurs

■ **Développement des entreprises et informalité.** Les entreprises informelles sont l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois pour les hommes et les femmes dans les pays en développement. En effet, une mesure de l'importance de l'économie informelle est le nombre d'entreprises non enregistrées. (Voir également la note sur la Mesure statistique). L'absence de respect par ces entreprises des cadres légaux et réglementaires signifie qu'elles sont souvent incapables d'accéder au soutien et aux services dont elles ont besoin. Cette situation influence leur rentabilité et leur durabilité, ainsi que la qualité des emplois proposés à leurs travailleurs. Cette absence de respect peut être due à leurs activités, qui se situent en marge de la loi, ce qui signifie qu'elles opèrent hors de la portée formelle de la loi; ou qu'elles ne sont pas couvertes en pratique, c'est-à-dire que même lorsque des lois existent, elles ne sont pas appliquées ou exécutées, ou encore que le respect des obligations est découragé par des procédures inappropriées, pesantes et par des coûts excessifs¹.

■ **Variantes d'informalité parmi les entreprises.** Les entreprises informelles peuvent opérer à la fois dans l'économie formelle et informelle, même si leur absence de respect des cadres légaux tend à limiter leur participation aux marchés officiels. Elles se composent de micro et de petites entreprises, de travailleurs indépendants ainsi que de grandes et moyennes entreprises. Si les termes 'entreprises informelles' sont parfois synonymes de micro-entreprises, cela ne se vérifie pas toujours. Toutes les micro-entreprises ne sont pas informelles et de nombreuses grandes entreprises peuvent opérer de manière informelle, par exemple lorsqu'elles emploient des travailleurs occasionnels et saisonniers de manière informelle ou distribuent leurs produits à travers des circuits commerciaux informels. Il existe rarement une distinction claire entre entreprises informelles et formelles². Des entreprises peuvent être formelles selon certains critères réglementaires et informels selon d'autres. Dès lors, même si les termes 'entreprises informelles' peuvent sembler évidents, il est en réalité difficile de les définir. Pour certains, le caractère informel va de pair avec une absence d'enregistrement. Pourtant, des études ont démontré qu'une entreprise pouvait être enregistrée auprès de certaines instances mais pas auprès de toutes³. Il est essentiel de comprendre ces variantes pour développer des solutions politiques efficaces de soutien à la sortie de l'économie informelle.

Que signifient mise à niveau et sortie de l'informalité?

La notion de 'formalisation' renvoie au processus qui consiste à encourager une entreprise à quitter le secteur informel en faveur d'un respect complet des cadres légaux et institutionnels qui régissent les affaires et le marché de l'emploi.

La notion de 'mise à niveau' est utilisée pour décrire une amélioration au sein de l'entreprise, telle que mesurée par sa capacité à devenir plus rentable et plus durable, ainsi qu'à améliorer les conditions de travail de ses travailleurs et la qualité des emplois qu'elle propose. Les défis que représentent l'évolution vers la formalité et la mise à niveau des entreprises informelles sont distincts mais liés. Alors que la formalisation renvoie à la mesure dans laquelle une entreprise respecte le cadre légal et réglementaire, la mise à niveau fait référence à l'accès dont disposent les entreprises informelles

1 OIT, 2002, Résolution concernant le travail décent et l'économie informelle. Conférence internationale du travail, 90e session, juin 2002, Genève.

2 Reinecke, G., White, S., 2004, Policies for small enterprises: Creating the right environment for good jobs, BIT, Genève.

3 Ibid.

aux services et marchés nécessaires pour devenir plus rentables et plus durables. Le non-respect conduit souvent au harcèlement des propriétaires et des travailleurs de l'entreprise de la part de fonctionnaires et au désir de rester discrets. De ce fait, il participe à un processus de marginalisation dans lequel les entreprises informelles ne sont pas officiellement reconnues par l'État et souvent ignorées ou déconsidérées par les prestataires de services publics et privés. Rendre les entreprises formelles et les mettre à niveau constituent des processus clés indispensables pour la promotion d'entreprises durables qui fournissent un emploi décent et productif aux femmes et aux hommes. Les Conclusions relatives à la promotion d'entreprises durables présentées lors de la Conférence internationale du travail 2007 (CIT) reconnaissent que la création et la croissance ou la transformation d'entreprises de manière durable combine la recherche légitime de bénéfices – un des moteurs essentiels de la croissance économique – et la nécessité d'un développement respectueux de la dignité humaine, de la durabilité environnementale et du travail décent.

■ **Facteurs menant à l'informalité.** L'informalité dans le secteur des entreprises ne constitue pas un événement isolé. Elle est causée par une large palette de contextes économiques, sociaux et culturels, qui affectent la taille et la nature de l'économie informelle dans différents pays et différentes régions⁴. Les réponses politiques aux défis lancés aux entreprises informelles devraient être fondées sur une analyse prudente des systèmes qui créent et pérennisent l'économie informelle et l'existence des entreprises informelles dans chaque pays.

La présence d'un nombre substantiel d'entreprises informelles est symptomatique d'une série de problèmes qui affectent le comportement des femmes et des hommes d'affaires pauvres, leur manque de pouvoir politique et économique et la nature des institutions sociales et économiques. Il est probable que l'émergence d'entreprises informelles traduise une combinaison de tous ces facteurs, quoique dans des proportions différentes selon les pays et les régions. Les entreprises informelles sont dirigées par des acteurs rationnels qui sont souvent marginalisés, désavantagés, non syndiqués, vulnérables et peu informés.

La Commission de haut niveau sur l'autonomisation juridique des pauvres suggère qu'une multitude de facteurs contribuent à l'existence et à la croissance de l'économie informelle, et notamment la migration rurale vers les zones urbaines, une culture de l'élitisme politique et de la corruption, des habitudes historiques, des systèmes juridiques faibles et un secteur financier pas assez fort. La Commission souligne les choix rationnels effectués par les propriétaires d'entreprises pauvres lorsqu'ils tentent d'améliorer leur position.

« L'informalité peut être un choix rationnel en raison des options disponibles », explique la Commission, « mais elle est souvent une réponse onéreuse (en termes de frais réels et d'occasions manquées) définie de manière négative. Il appartient aux réformateurs de transformer la formalité elle-même en une option viable et attrayante pour les pauvres. »⁵

■ **Quitter l'informalité.** Quitter l'informalité est une étape importante vers la mise à niveau de l'entreprise. L'analyse démontre que les entreprises formelles sont plus susceptibles de créer de l'emploi que leurs homologues informelles. Il existe un avantage à être formel, à être reconnu par l'administration et les autres acteurs du marché, ce qui permet à ces entreprises de réunir les ressources nécessaires pour créer plus d'emplois que les entreprises informelles. Deux raisons sont avancées. D'abord, la formalisation est un indice d'engagement – les propriétaires d'entreprises qui font l'effort de respecter les exigences de l'administration et y parviennent sont plus prompts à faire croître leur entreprise à long terme. Ensuite, le respect des obligations imposées par l'État fournit aux petites entreprises une reconnaissance. Les entreprises formelles sont davantage en mesure d'accéder aux services professionnels et financiers nécessaires à leur croissance⁶.

■ **La diversité des entreprises informelles.** L'une des principales difficultés lorsqu'il s'agit d'entreprises informelles est leur diversité. Il existe de nombreux niveaux d'informalité et de nombreux types d'entreprises informelles⁷; par exemple, des entreprises informelles et des travailleurs

4 Voir Organisation internationale du travail, 2007b, L'économie informelle : permettre une transition vers la formalisation, Document de travail.

5 La Commission de haut niveau sur l'autonomisation juridique des pauvres (2006) souligne le rôle de la réglementation et des codes juridiques sentencieux dans la promotion de l'informalité. Les entreprises informelles florissent « lorsque les réglementations sont mal conçues ou trop complexes, elles peuvent s'avérer très coûteuses ».

6 Reinecke, G., White, S., 2004, Policies for small enterprises: Creating the right environment for good jobs, BIT, Genève.

7 Peattie, L., 1987, An idea in good currency and how it grew: the informal sector, *World Development*, N°15, 851-860.

indépendants peuvent être des colporteurs et des marchands ambulants, des producteurs à domicile, des ouvriers agricoles et des prestataires de services, ainsi que de petits producteurs, tant dans les secteurs agricole que non-agricole.

En dépit de la diversité des entreprises dans le secteur informel, de nombreuses généralisations ont cours. À l'instar d'autres généralisations, elles peuvent reposer sur des faits ponctuels, mais elles s'appliquent rarement à toutes les entreprises informelles. Les décideurs politiques devront, dès lors, les examiner attentivement une à une et apprécier leur pertinence spécifique en fonction du type d'entreprise informelle en question.

■ **Questions d'égalité entre hommes et femmes.** Les femmes travaillent probablement plus fréquemment dans l'économie informelle que les hommes. Plusieurs raisons expliquent cette situation : les femmes jonglent souvent entre un travail rémunéré, les tâches ménagères et les soins aux personnes âgées et aux enfants. Les femmes sont également victimes de discrimination et bénéficient d'un accès moindre à l'éducation, à la formation et aux autres ressources sociales et économiques⁸ (voir également la note sur la promotion de l'autonomie des femmes: une approche sexospécifique pour sortir de l'informalité).

■ **Entrepreneurs par nécessité plutôt que par choix.** Une caractéristique importante de nombreux propriétaires d'entreprises informelles et de travailleurs indépendants dans les pays en développement est leur fréquente insertion forcée dans l'économie informelle faute d'autres choix. Le peu d'espoir d'obtenir un emploi formel a poussé de nombreuses femmes et de nombreux hommes dans l'économie informelle.

Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM) de 2001 a identifié deux raisons majeures pour entamer des activités commerciales: certaines personnes y voient une occasion commerciale (c'est un choix de carrière parmi d'autres possibles), ou voient le lancement d'une activité commerciale propre comme leur dernier recours (à défaut de toute autre option de travail ou de satisfaction). S'appuyant sur ces catégories, le GEM distingue donc les entrepreneurs « par choix » ou les entrepreneurs « par nécessité⁹ ». «Le choix», poursuit le GEM en 2008, « est considéré comme un signe de meilleure planification, de stratégie élaborée et de perspectives de croissance plus élevées par rapport à la nécessité¹⁰ ».

De nombreux propriétaires d'entreprises informelles sont actifs parce que c'est leur dernier recours; si un emploi formel était disponible, il est probable qu'ils abandonneraient leurs affaires. Les implications pour la transition vers la formalité et la mise à niveau des entreprises informelles sont significatives à cet égard. De nombreux propriétaires d'entreprises informelles voient leurs activités comme une solution de dépannage – une stratégie de survie et non comme un projet à long terme. Dès lors, investir dans la croissance de l'entreprise, soit en respectant des lois et des règlements onéreux, en apprenant la gestion, en investissant dans des équipements et des technologies ou en formant des travailleurs n'est pas considéré comme adapté pour une entreprise en transition, qui ne va pas durer à long terme. En revanche, le propriétaire d'une entreprise qui se projette dans le long terme investira probablement du temps et d'autres ressources dans la croissance et le déve-

● La diversité des entreprises informelles signifie que les réponses politiques uniformes ne conviennent pas

● Souvent, des entrepreneurs sont dans l'économie informelle par manque d'autres options ou par manque de choix

● Les réponses politiques doivent tenir compte de la distinction entre des entrepreneurs qui sont dans l'économie informelle en dernier recours et ceux qui créent des entreprises avec une vision à long terme

8 Fonds des Nations Unies pour la femme, 2005, *Progrès des femmes à travers le monde; les femmes, le travail et la pauvreté*, New York, UNIFEM; et Organisation internationale du travail, 2002, *Travail décent et économie informelle*, Genève.

9 En 2002, 61 % de ceux engagés dans une entreprise industrielle dans le monde indiquaient qu'ils tentaient de profiter d'une opportunité professionnelle, alors que 37 % affirmaient qu'ils n'avaient pas d'autre option viable. Ces proportions variaient de manière significative entre économies développées et économies en développement, ces dernières présentant une proportion d'entrepreneur « par nécessité » plus élevée (Reynolds et al., 2002).

10 Bosma et al., 2009, p. 38

loppement de ses affaires. Ce propriétaire d'entreprise est plus susceptible de bénéficier des réponses politiques conçues pour encourager les entreprises informelles à quitter l'informalité et à se mettre à niveau.

■ **Problèmes pour les entreprises informelles et leurs travailleurs.** Des niveaux d'informalité élevés sont une cause de souci pour de nombreuses économies en développement. L'informalité peut prendre différentes formes: des entreprises informelles qui ne sont pas enregistrées, pas autorisées, pas protégées (par exemple, non assurées), qui n'offrent pas de garanties, qui n'appartiennent pas à un syndicat et sont sous-représentées. Ces situations spécifiques à une entreprise informelle peuvent ouvrir la voie à une réforme de la politique et des programmes, qui contribue au processus de formalisation et de mise à niveau de l'entreprise.

En général, les entreprises informelles et leurs travailleurs sont confrontés à certains problèmes communs :

L'absence de reconnaissance officielle : le non-respect du cadre légal et réglementaire conduit à une absence de reconnaissance officielle par l'État, ainsi que par de nombreux prestataires privés de services financiers et professionnels. Quand les entreprises ne sont pas reconnues, elles ne sont pas officiellement comptabilisées et leur contribution à l'emploi total et à la croissance économique est souvent sous-estimée – les services statistiques nationaux surveillent rarement les entreprises informelles. En conséquence, les entreprises informelles sont « invisibles » pour les plans de développement officiels et sont exclues du dialogue social.

Des revenus faibles et des bénéfices marginaux : Les entreprises informelles génèrent typiquement moins de recettes et moins de bénéfices que les entreprises formelles – nombreuses sont celles qui opèrent sur des marchés saturés dont le seuil d'accès est faible. Les niveaux d'investissement, par exemple en outillage et équipements, dont les nouvelles technologies, sont faibles.

Emplois de faible qualité : Les travailleurs d'entreprises informelles sont généralement peu payés, ne bénéficient pas de contrats de travail écrits ni de sécurité d'emploi. Ils travaillent souvent dans des conditions dangereuses et insalubres et ne se voient offrir ni congés payés ni possibilité de développement de leurs compétences.

Vulnérabilité : Les analystes notent que « les entreprises de l'économie informelle sont confrontées à des obstacles parfois similaires à ceux rencontrés par les entreprises formelles. Toutefois, elles sont beaucoup plus vulnérables face à ces problèmes¹¹ ». De nombreux propriétaires et travailleurs d'entreprises informelles ne sont pas en mesure de participer aux systèmes de protection sociale et de santé. Ils sont donc vulnérables faces aux crises qui menacent de les enfoncer dans la pauvreté.

Peu syndiquées et non représentées : Les entreprises informelles et leurs travailleurs n'adhèrent généralement pas aux organisations formelles d'employeurs ou de travailleurs. En conséquence, ils ne sont pas en mesure de participer au dialogue avec le gouvernement et d'autres partenaires sociaux.

Marginalisées : Pour une ou plusieurs des raisons évoquées ci-dessus, les entreprises informelles sont souvent marginalisées quand il s'agit de s'insérer dans l'économie générale ou formelle. Elles sont désarmées face à des fonctionnaires qui peuvent les harceler ou les menacer.

Pour de nombreuses entreprises informelles, la visibilité publique est locale. Ce sont généralement la police et d'autres fonctionnaires locaux qui tentent d'imposer le respect des obligations, les mêmes parfois qui les harcèlent et cherchent à les corrompre. Une étude des vendeurs de rue dans six pays d'Afrique a démontré que les autorités locales constituaient un obstacle

11 Becker, 2004, p.46.

majeur au développement du secteur informel en Afrique. Nombreuses sont celles qui utilisent des politiques restrictives dépassées, des lois et des règlements destinés à l'origine au contrôle et à la régulation de la croissance d'entreprises indigènes¹²



Propriétaire d'un stand sur le marché, Pérou.

¹² Mitullah, 2003.



Viennoiseries faites maison dans les souks de Saïda, Liban.

- Le rôle des gouvernements
- Le rôle des organisations d'employeurs et de travailleurs
- Développer des politiques tripartites en matière d'informalité
 - Soutien à la mise à niveau et encadrement favorable à la transition vers la formalité
- Encourager la transition des entreprises informelles vers la formalité
 - Enregistrement des entreprises et licences
 - Politique fiscale et administration
 - Propriété foncière et octroi de titres
 - Travail et problèmes relatifs au travail
 - Réforme juridique
 - Services financiers
 - Créer un environnement favorable aux affaires
 - Inciter à réformer et communiquer cette réforme aux entreprises informelles
- Mise à niveau des entreprises informelles
 - Réduire la vulnérabilité
 - Améliorer la qualité de l'emploi
 - Améliorer l'accès aux marchés
 - Améliorer l'accès aux services
 - Améliorer le soutien par les pairs et l'organisation
- Intégrer le développement de l'entreprise aux stratégies de développement local

■ **Le rôle des gouvernements.** D'un point de vue politique, l'OIT considère que le gouvernement est le mieux outillé pour faciliter la transition des entreprises de l'informalité vers la formalité¹³. À cet effet, le gouvernement doit :

- fournir des cadres macroéconomiques, sociaux, légaux et politiques favorables en vue de la création à grande échelle d'emplois décents et de perspectives commerciales ;
- élaborer et voter des lois spécifiques, des politiques et des programmes pour lutter contre les facteurs responsables de l'informalité ;
- étendre la protection et la sécurité sociale à tous les travailleurs ;
- lever les obstacles à l'accès à l'économie générale ;
- associer les partenaires sociaux et les bénéficiaires visés au sein de l'économie informelle dans la formulation et la mise en place ;
- ouvrir et favoriser la mise en place de ce cadre aux niveaux national et régional afin de soutenir les droits de représentation.

■ **Le rôle des organisations d'employeurs et de travailleurs.** En complément du rôle du gouvernement, les organisations d'employeurs et de travailleurs devraient attirer l'attention sur les causes sous-jacentes de l'informalité, galvaniser l'action de la part de tous les partenaires de la tripartite pour s'y attaquer, publier et partager les stratégies innovantes et efficaces et les bonnes pratiques auxquelles les organisations d'employeurs et de travailleurs

¹³ Organisation internationale du travail, 2007, The informal economy: enabling transition to formalisation, Background Document, document présenté au Symposium interrégional

ont eu recours dans les différentes parties du monde pour atteindre les entreprises informelles. En outre, les organisations d'employeurs peuvent aider les entreprises informelles à accéder aux services d'information, de financement, d'assurance, de technologie et de développement commercial et établir un ordre du jour des actions de sensibilisation. Les organisations d'employeurs peuvent également agir comme intermédiaire en vue de l'établissement de liens entre les entreprises formelles et informelles (voir la note sur les organisations d'employeurs). Les organisations de travailleurs peuvent sensibiliser les travailleurs des entreprises informelles à l'importance de la représentation collective, les associer aux conventions collectives et leur fournir des services spéciaux, dont le conseil juridique et l'information (voir la note sur les syndicats).

Les politiques nationales tripartites sur l'économie informelle ont été développées dans certains pays, comme la Mongolie.

■ Développer des politiques tripartites en matière d'informalité.

Certains pays ont franchi le pas de la formulation de politiques nationales axées sur l'économie informelle. Un cadre de politique générale peut rassembler tous les acteurs clés et présenter une réponse cohérente. Pour autant qu'il s'appuie sur une évaluation réaliste et une compréhension des problèmes auxquels sont confrontés les entreprises informelles et leurs travailleurs, ainsi que sur le dialogue avec les acteurs informels, un tel cadre politique peut apporter des avantages substantiels et présenter une approche stratégique afin de permettre la transition vers la formalité et la mise à niveau des entreprises informelles.

En Mongolie, par exemple, le gouvernement a introduit des programmes nationaux et sectoriels afin de renforcer et de mettre en œuvre ses cadres de développement nationaux, lesquels reconnaissent l'économie informelle. Approuvé par le parlement en 2004, le programme d'action du gouvernement vise spécifiquement l'objectif de réduction du chômage en augmentant le nombre et le choix d'assurances sociales, en améliorant l'accès à l'aide et aux services sociaux, en garantissant une assistance et des services de qualité pour les groupes vulnérables et en augmentant l'emploi. Le plan d'action national pour le travail décent (2005-2008) a été adopté en 2005 avec le soutien technique du BIT. Ce plan comporte entre autre initiative, l'augmentation du nombre de postes de travail et des revenus dans tous les secteurs économiques, alors que le programme d'aide aux petites et moyennes entreprises vise à développer et à accroître leur compétitivité, à améliorer les conditions d'une formalisation des entreprises informelles et à créer de nouveaux postes de travail. Enfin, une initiative gouvernementale en faveur de l'emploi informel a été adoptée par le parlement en janvier 2006 afin de formaliser progressivement l'économie informelle par la prestation de services administratifs aux personnes engagées dans un emploi informel, la création de garanties de protection juridique, économique, syndicale et sociale et en assurant la croissance économique¹⁴.

- **Soutien à la mise à niveau et encadrement favorable à la transition vers la formalité.** Quand il s'agit de développer des réponses politiques aux problèmes rencontrés par les entreprises informelles et leurs travailleurs, il est important de :
- Comprendre les besoins, les contraintes et les opportunités des entreprises informelles – un diagnostic prudent des problèmes des entreprises informelles est essentiel. Il supposera probablement de consulter les

14 2006, Informal Economy Poverty and Employment Project.

entreprises informelles, leurs organisations représentatives, des fonctionnaires et d'autres représentants du monde des affaires et des travailleurs¹⁵.

- Donner la priorité à une réforme et à des critères de programme fondés sur les options stratégiques les plus faisables. L'évaluation peut être le point de départ d'une réforme et de son calendrier. Des analystes notent que l'identification de l'ensemble des mesures adéquates et du calendrier de réforme peut se révéler laborieuse. Le défi est d'identifier les réformes clés qui stimuleront une réponse rapide et forte de la demande, tout en jetant les bases de la prochaine étape des réformes essentielles¹⁶.
- Créer une plateforme de dialogue entre les entreprises informelles, le gouvernement et d'autres organisations représentatives comme les organisations d'employeurs et de travailleurs¹⁷. Cette étape est d'une importance capitale pour améliorer l'environnement professionnel à travers le dialogue social et la consultation adéquate des associations issues de l'économie informelle. La Commission de haut niveau sur l'autonomisation juridique des pauvres (2006) encourage les réformateurs à rechercher le consensus: « les réformateurs doivent atteindre un large consensus sur les initiatives qui visent le secteur informel, s'appuyer sur des preuves empiriques, une compréhension commune des incidences réelles et des risques, une connaissance détaillée des contextes et des environnements locaux, des consultations avec les parties prenantes et une plateforme commune aux institutions clés qui soutiennent la transition vers le secteur formel ».
- Les réponses politiques doivent être conçues en fonction des points ci-dessus et veiller à l'appropriation des processus par toutes les parties prenantes clés. Les résultats potentiels des politiques, souhaités ou non, doivent être analysés, notamment les résultats sociaux car ils touchent aux entreprises détenues par des femmes et des travailleurs, ainsi que les résultats environnementaux car ils touchent à l'utilisation des ressources naturelles¹⁸. La Commission de haut niveau sur l'autonomisation juridique des pauvres (2006) conseille aux décideurs politiques de prendre de la hauteur et de ne pas s'enliser dans la discussion sur les droits individuels au détriment des effets macro.
- Créer un mécanisme de dialogue social de haut niveau pour gérer les réformes politiques et les réponses du programme. Il faut alors qu'un groupe de représentants du gouvernement, du secteur privé, des organisations de travailleurs et des représentants des entreprises informelles se réunisse régulièrement pour superviser les progrès réalisés.
- Veiller au suivi et à l'examen régulier des progrès réalisés et de l'impact des réformes¹⁹. En général, de nombreux programmes de réforme n'ont pas réussi à suivre correctement les progrès et à mesurer l'incidence des réformes²⁰. Cependant, il s'agit d'un élément essentiel du processus de développement de la politique.

15 Un outil de soutien important de ces processus est le document *Assessing the influence of the business environment on small enterprise employment – An assessment guide*. Il fournit des conseils sur l'évaluation de l'effet des influences externes sur l'emploi dans les petites entreprises, notamment : le profilage des petites entreprises et de l'emploi dans les petites entreprises ; l'évaluation du cadre politique, juridique et réglementaire pour le développement de la petite entreprise ; et l'évaluation des marchés et de l'environnement professionnel pour les petites entreprises. Pour plus d'informations (anglais et espagnol) : http://www.ilo.org/empent/Whatwedo/Publications/lang-en/docName--WCMS_093631/index.htm

16 Kikeri, S., Kenyon, T. & Palmade, V., 2006, *Managing investment climate reforms: what are we learning?*, Washington DC, Private Sector Development Vice-Presidency, Banque mondiale/IFC.

17 Voir BIT, 2007a, par. 22.

18 2008, Donor Committee for Enterprise Development. <http://www.enterprise-development.org/page/measuring-and-reporting-results>

19 Plusieurs outils sont disponibles pour le monitoring et l'évaluation, dont, par exemple, GTZ-IFC, 2008, *Monitoring and evaluation for business environment reform: a handbook for practitioners*.

20 Kikeri et al 2006.

■ **Encourager la transition des entreprises informelles vers la formalité.** La relation entre la loi, les réglementations et leur incidence sur l'informalité est une question politique essentielle. Il convient d'accorder la priorité à la simplification, à l'harmonisation et à la réduction du coût et des procédures d'enregistrement des entreprises et à la promotion des systèmes d'enregistrement des entreprises sous forme de guichet unique en vue d'une meilleure reconnaissance et d'une meilleure intégration des unités d'économie informelle²¹ (voir également la note sur les micro et petites entreprises et le droit du travail)

Alors que l'on trouve de nombreuses variantes selon le pays et la région, il existe plusieurs domaines communs où la réforme politique, juridique et réglementaire se rejoignent pour influencer la sortie de l'informalité par les entreprises informelles. Ils sont brièvement décrits ci-après.

- **Enregistrement des entreprises et licences.** Rationaliser et simplifier l'enregistrement des entreprises et les systèmes de licences afin de ramener l'enregistrement à une simple procédure administrative distincte de la licence est un aspect important du soutien à la formalisation. Les licences devraient être limitées aux activités où elles se justifient pour des raisons de santé, de sécurité, d'environnement ou pour d'autres motifs. Les systèmes de licences multiples devraient être évités afin de faciliter l'introduction des candidatures²². Alors que l'enregistrement et les procédures de licences sont critiques pour encourager les entreprises informelles à s'enregistrer, il est évident qu'ils ne suffisent pas. À Lima, au Pérou, une étude a démontré, par exemple, que le caractère informel d'une entreprise est à mettre en liaison avec d'autres types d'informalités. Simplifier les procédures et réduire les coûts ne suffit pas²³.
- **Politique fiscale et administration.** Des systèmes fiscaux inappropriés peuvent constituer un aspect important de l'encouragement à l'informalité. La simplification de l'administration fiscale est souvent requise et certains pays ont expérimenté des taxes uniques pour les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises comme moyen de réduire le nombre de paiements et d'offrir différentes options de paiement, forfaitaires ou échelonnées. De surcroît, il est important d'informer sur la finalité des taxes et la manière dont les entreprises bénéficieront de meilleurs services. Tout indique que les taux de respect des obligations progressent lorsque les entreprises savent ce qu'elles obtiennent en échange de leurs paiements.
- **Propriété foncière et octroi de titres.** La propriété foncière et la capacité à lever du capital grâce à des garanties foncières est une préoccupation sérieuse pour de nombreuses entreprises informelles. Beaucoup de réformes dans ce domaine se concentrent sur la correction de cadastres incomplets, des systèmes d'enregistrement des terres onéreux et l'accès des femmes à la propriété foncière ou aux biens immobiliers. L'incidence de ces réformes est une augmentation du prix d'inscription dans les statistiques officielles, première étape sur la voie de la formalité. Elle peut également modifier les caractéristiques de l'informalité, car ces réformes ont plus d'importance pour les entreprises informelles dans des secteurs ou activités qui font relativement plus appel aux biens fonciers²⁴.

21 BIT, 2007, par. 22.

22 L'IFC dispose de plusieurs outils dans ce domaine: IFC, 2006, Business licensing reform: a toolkit for development practitioners et IFC, 2006, Simplification of business regulations at the sub-national level: a reform implementation toolkit for project teams.

23 Jaramillo, 2009.

24 Zinnnes, 2009.

- **Travail et problèmes relatifs au travail.** Une réglementation appropriée et efficace est indispensable pour réduire le fardeau et le coût pour les entreprises du respect des obligations réglementaires tout en maintenant la protection des travailleurs. Le défi que représente l'équilibre entre les besoins de croissance de l'entreprise et la protection continue des travailleurs exige une intervention de l'État, en particulier pour fournir et mettre en œuvre réellement le cadre légal du marché du travail²⁵. Les normes internationales du travail constituent à cet égard une référence importante pour le travail et les réformes en la matière. Les gouvernements ont un rôle direct et notable à jouer dans la promotion de la protection sociale et la garantie d'un fonctionnement efficace des marchés du travail (voir la note sur les micro et petites entreprises et le droit du travail)
- **Réforme juridique.** Elle suppose souvent quatre axes de réforme: (1) réduire les coûts de transaction et améliorer l'accès aux canaux officiels de résolution de conflits; (2) renforcer et améliorer la qualité des méthodes de gouvernance habituelles et traditionnelles; (3) améliorer les relations entre les systèmes de justice formels et informels et veiller à une meilleure sensibilisation; et (4) améliorer l'accès à la justice dans la bureaucratie, comme améliorer la participation du public au processus de prise de décision de l'administration, introduire des procédures de liberté de l'information et des voies de recours²⁶.
- **Services financiers.** Bien que les mécanismes de financement informel et les institutions de micro-finance aient bénéficié d'un soutien en vue d'aider les entreprises informelles à accéder au financement, le processus d'encouragement de la transition vers la formalité suppose des réformes qui élargissent l'accès des pauvres à la gamme complète de services financiers²⁷ (voir la note sur la Micro-finance)
- **Créer un environnement favorable aux affaires.** Une partie de ce processus suppose l'amélioration de la prestation de services. Il peut s'agir de la création de guichets uniques en des lieux accessibles afin d'aider les entreprises à comprendre leurs obligations et à les respecter et de jouer un rôle d'intermédiaire entre les entreprises et les services administratifs, en encourageant au besoin ces derniers à améliorer leur offre de services.
- **Inciter à réformer et communiquer cette réforme aux entreprises informelles.** En dépit des nombreux inconvénients, il existe des avantages manifestes pour les entreprises informelles à éviter des réglementations administratives coûteuses et lourdes ainsi que des taxes élevées et complexes. Cependant, comme l'a noté un analyste, s'il y a des avantages quelconques à demeurer dans le secteur informel, alors ceux-ci ne sont qu'une fonction de l'ampleur des problèmes du contexte économique ambiant²⁸.

Lors de l'amélioration de l'environnement économique dans lequel opèrent les entreprises informelles, il faut veiller à garantir que la réforme ne crée pas des conditions qui encourageront les entreprises informelles à demeurer informelles. La transition vers la formalité doit comporter des avantages résultant du respect du cadre légal et réglementaire. Les PME devraient voir

● La transition vers la formalité devrait comporter des avantages résultant du respect du cadre légal et réglementaire. Les PME devraient voir la formalité comme une opportunité d'accéder aux marchés et de croître

25 Voir par exemple les innovations au niveau du pays dans Fenwick, C. et al, 2007, *Labour and Labour-Related Laws in Micro and Small Enterprises: Innovative regulatory approaches*, SEED Document de travail, N°81, BIT, Genève.

26 Zinnnes, 2009.

27 Le BIT soutient Social Finance dans l'utilisation des instruments financiers pour promouvoir le travail décent. Il s'agit de crédits, d'épargne et d'autres produits qui aident les pauvres à faire face au risque, à tirer profit d'opportunités génératrices de revenus, à s'organiser et à se faire entendre. Social Finance concerne également la promotion et l'encouragement de ces institutions à veiller aux besoins financiers de travailleurs pauvres, dont les groupes de femmes et les petites et moyennes entreprises qui créent des emplois.

28 Becker, 2004, p. 46.

la sortie de l'informalité comme une opportunité pour mieux accéder aux marchés et croître. Dans certains cas, des gouvernements ont collaboré avec des banques commerciales pour les persuader de réduire le coût du crédit aux entreprises qui se sont engagées sur la voie de la formalisation lorsqu'une autorité fiscale a permis aux entreprises nouvellement enregistrées de facturer des taux de TVA plus élevés sur leurs produits que ceux payés aux fournisseurs – leur accordant ainsi une réduction d'impôt²⁹.

Un élément capital de ce processus est l'obligation pour les gouvernements de communiquer leurs programmes aux bénéficiaires visés³⁰. En effet, il est essentiel de veiller à ce que les avantages d'une réforme et les avantages qui résultent de la formalité soient communiqués aux entreprises informelles³¹. En Ouganda, le soutien du BIT à des stratégies de communication afin d'améliorer le cadre légal et réglementaire des PME a démontré que les changements de l'environnement professionnel avaient entraîné un triplement des revenus de 25 000 fermiers³².

■ **Mise à niveau des entreprises informelles**³³. Améliorer la productivité, la compétitivité et la durabilité des entreprises informelles exige des programmes qui relèvent les grands défis suivants.

Le Ghana a introduit des mécanismes de garantie d'une couverture sociale pour l'économie informelle.

La Thaïlande a progressivement étendu la couverture de l'assurance sociale aux entreprises de toutes les tailles.

Au Cambodge des mesures pratiques peu onéreuses sont introduites pour améliorer la sécurité et la santé dans les entreprises informelles.

● **Réduire la vulnérabilité.** La vulnérabilité aux chocs sociaux, économiques et politiques entrave la capacité de nombreuses entreprises informelles à croître et à devenir durables. Il est donc nécessaire d'offrir des niveaux de protection sociale plus élevés. Au Ghana, par exemple, le Trust national de sécurité sociale et d'assurance a créé un plan pour le secteur informel qui a été étendu à près de 85 % de la population économiquement active qui n'est pas couverte par le programme national de retraite³⁴ (voir la note sur la sécurité sociale)

En Thaïlande, le programme national d'assurance sociale était limité à l'origine aux travailleurs des entreprises comptant au moins vingt travailleurs. Il a été progressivement élargi aux entreprises comptant entre dix et vingt travailleurs, et finalement à l'ensemble des travailleurs. Les contributions réclamées aux employeurs, aux employés et à l'administration et les avantages fournis (à savoir une allocation de chômage, les soins de santé, l'invalidité, la maladie, la protection de la maternité et les salaires des travailleurs) ont été progressivement étendus³⁵ (voir la note sur la sécurité sociale)

● **Améliorer la qualité des emplois.** Créer des postes de travail plus sûrs et plus sains est une démarche capitale pour maintenir la capacité de travail des travailleurs informels et améliorer la productivité des petites entreprises³⁶. Un plus grand respect des obligations est souvent perçu comme un accroissement du fardeau qui pèse sur les entreprises, sans avantage économique visible. Prôner la protection des travailleurs est difficile parce que de nombreux propriétaires d'entreprises sont persuadés que les coûts de l'amélioration des conditions de travail et de la protection sociale les pousseront à mettre la clé sous le paillason.

Le BIT collabore avec I-WEB (Improve Your Work Environment and Business) et WISE (Work Improvement in Small Enterprises) à l'amélioration progressive des conditions de travail parallèlement à une augmentation

29 Kenyon, 2007.

30 Zinnes, 2009.

31 Voir également McKenzie et Sakho, 2007.

32 Anderson et Eliot, 2007.

33 Voir G. Joshi, 2008, Policy Brief: Resource Guide on Upgrading Informal Enterprises, BIT, Genève.

34 Ghana Broadcasting Corporation, 2009.

35 BIT, 2004, pp.39-42.

36 Voir BIT, 2007.

de la productivité. Au Cambodge, par exemple, des stratégies pratiques, peu onéreuses et participatives ont été introduites afin d'aider les travailleurs à domicile et les petites entreprises à améliorer la sécurité et la santé grâce au programme de formation de Work Improvement for Safe Home (WISH).

Mise à niveau des conditions de travail dans les entreprises : outils pratiques

Les outils suivants ont été largement utilisés pour aider les entreprises informelles à recourir à des méthodologies peu onéreuses d'amélioration des conditions de travail.

Work Improvement for Safe Home (WISH) Action Manual

Le manuel d'action Work Improvement for Safe Home (WISH) du BIT promeut des améliorations de la sécurité, de la santé et des conditions de travail des travailleurs à domicile en fournissant des idées pratiques à mettre en œuvre aisément. Ces améliorations contribuent également à une meilleure productivité et efficacité de leur travail et encourage la participation active et la coopération entre les travailleurs à domicile dans le même atelier ou la même communauté. Le manuel illustre des expériences pratiques de formation du travailleur à domicile au Cambodge, en Mongolie et en Thaïlande données dans le cadre du projet Économie informelle, pauvreté et emploi du BIT, avec le soutien financier du gouvernement britannique.

http://www.ilo.org/asia/whatwedo/publications/lang--en/docName--WCMS_099070/index.htm

Work Improvement in Small Enterprises (WISE)

Le programme Work Improvement in Small Enterprises (WISE) du BIT est destiné à promouvoir l'intervention pratique et volontaire des propriétaires et dirigeants de PME en vue de l'amélioration des conditions de travail. Le programme s'appuie sur six principes de formations : (1) Profiter de la pratique locale ; (2) Se concentrer sur les résultats ; (3) Lier les conditions de travail à d'autres objectifs des dirigeants ; (4) Utiliser la formation sur le tas ; (5) Encourager l'échange d'expériences ; et (6) Promouvoir l'engagement des travailleurs. Il utilise des listes de contrôle axées sur l'action, que les propriétaires et dirigeants de petites entreprises peuvent utiliser pour identifier les opportunités d'amélioration peu coûteuses et planifier leur mise en œuvre. Un livret d'explication est disponible en ce qui concerne l'organisation du travail et l'ergonomie, qui fournit des idées axées sur l'action pour les entreprises plus importantes.

<http://www.ilo.org/public/english/protection/condtrav/workcond/wise/wise.htm>

Improve Your Work Environment and Business (I-WEB)

Improve Your Work Environment and Business (I-WEB) est un programme de formation qui intègre les approches du BIT relatives à l'amélioration des conditions de travail (WISE) et le développement commercial des PME (SIYB). Il s'agit d'un outil pratique pour les propriétaires d'entreprise, à utiliser lors de la mise en œuvre d'améliorations peu onéreuses de leurs installations, en particulier celles qui sont liées à un autre aspect de l'amélioration de l'entreprise. IWEB applique une méthodologie d'apprentissage pour adultes grâce à laquelle les participants tirent des enseignements de leur propre situation et des expériences acquises en classe, à mesure qu'ils apprennent de nouvelles manières de commercer et d'organiser le travail. Il combine des exercices structurés d'auto-apprentissage et d'application à domicile qui permet aux participants de réfléchir à leurs activités, à apprendre grâce aux autres participants, à présenter leurs propres solutions et à les tester. Le manuel d'action a été conçu pour une utilisation en apprentissage qui allie la formation, l'auto-évaluation et le conseil, alors que le manuel du formateur fournit des directives et des plans de cours qui permettent différentes méthodes de formation.

<http://www.ilo.org/public/english/protection/condtrav/workcond/ie/i-web.htm>

- **Améliorer l'accès aux marchés.** Élargir l'accès aux marchés est d'une importance primordiale pour le soutien aux entrepreneurs informels³⁷. Il convient, en particulier, d'analyser l'offre et la demande et d'élargir l'accès aux marchés locaux et mondiaux ainsi que les liens avec des entreprises formelles. Les approches intégrées à des programmes de développement de l'entrepreneuriat sont également soulignées dans le travail du BIT, notamment la nécessité de partenariats publics-privés et les liens

37 BIT, 2007a, par. 22.

au sein de la chaîne de valeur. Le BIT soutient l'adoption de stratégies qui visent certains sous-secteurs et groupements dont bénéficient le plus les groupes les plus marginalisés et socialement exclus, notamment les jeunes et les femmes.

Le rôle joué par les entreprises meneuses dans les chaînes de valeur nationales et mondiales est primordial pour aider les entreprises à s'ouvrir aux nouvelles opportunités du marché. Si les entreprises meneuses perçoivent la valeur d'un approvisionnement ou d'une distribution par l'intermédiaire de petites sociétés et l'importance d'une amélioration de la productivité dans l'ensemble de la chaîne de valeur, des améliorations réelles des pratiques commerciales et des conditions de travail apparaîtront rapidement. Comprendre les liens entre les entreprises informelles et formelles exige la prise en compte de la nature du système de production à travers lequel elles sont liées. L'approvisionnement et la fourniture de biens ou de services peuvent s'effectuer sous la forme de transactions individuelles ou d'un réseau sous-sectoriel de relations commerciales, ou encore d'une chaîne de valeur de relations sous-traitées³⁸. La répartition de l'autorité et des risques entre les entreprises informelles et formelles peut varier considérablement en fonction de la nature du système de production.

Certains pays comme l'Afrique du Sud ont établi des liens commerciaux entre de grandes et de petites entreprises pour faciliter la mise à niveau tout au long de la chaîne de valeur.

Le *Small Business Project* en Afrique du Sud a permis de créer six centres de liaison professionnelle au cours la période 1998-2003, en nouant des liens entre les petites entreprises et plus de 80 grandes entreprises. Cette initiative est à l'origine de la création de 3 000 emplois supplémentaires et d'un investissement additionnel d'un milliard de rands sud-africains³⁹. Une initiative similaire, la Private Sector Initiative, a été prise par DFID en Tanzanie en 2001 avec la création d'un « forum des acheteurs » de huit grandes entreprises, qui collabore avec des petites entreprises de vente tout au long de la chaîne de valeur⁴⁰. Dans le secteur du cuivre à Moradabad, en Inde, de telles améliorations ont été possibles grâce à l'enthousiasme des « entreprises meneuses » en faveur d'une meilleure productivité dans la chaîne de valeur. Alors que les PME demeurent largement sous-développées et isolées dans de nombreux pays africains, des PME à Maurice illustrent les diverses formes de liens qui peuvent être établis, en particulier dans la zone franche manufacturière. L'intégration verticale dans l'industrie textile à Maurice est également un exemple intéressant et réussi⁴¹.

- **Améliorer l'accès aux services.** Les entreprises doivent avoir accès aux services financiers et de développement commercial pour croître et devenir plus durables. Le travail du BIT dans ce domaine adopte une vue systémique des marchés et des institutions (à savoir, gouvernement, entreprises et travailleurs, ainsi qu'organisations professionnelles et coopératives) qui encadrent les opportunités de mise à niveau des entreprises. Il faut alors analyser les chaînes de valeur et développer les marchés de services professionnels afin d'élargir l'accès des femmes et des hommes d'affaires aux opportunités de croissance au sein de ces chaînes de valeur, ainsi que développer les capacités à saisir ces opportunités⁴².

38 Chen, M., 2004, Rethinking the informal economy: linkages with the formal economy and the formal regulatory environment, exposé présenté lors du séminaire Unleashing Human Potential: Linking the Informal and Formal Sectors, 17-18 septembre, EGDI-WIDER, Helsinki.

39 SBP, 2003, Business growing business: SBP's business linkages programme 1998-2003, Johannesburg.

40 Bekefi, 2006.

41 Hussain, 2000.

42 Les ensemble de formations Start and Improve your Business (SIYB) du BIT intègrent les dimensions de travail décent et soulignent les gains de productivité réalisés grâce à l'amélioration de la protection des travailleurs, la santé et la sécurité au travail, à l'amélioration des conditions de travail et la garantie d'un dialogue social. SIYB s'est révélé être un point d'entrée pour la formulation de la politique, par exemple au Vietnam.

- **Améliorer le soutien par les pairs et l'organisation.** La marginalisation de nombreuses entreprises informelles isole beaucoup de propriétaires, de dirigeants et de travailleurs. Il s'avère dès lors nécessaire d'aider les entreprises informelles et leurs travailleurs à développer des mécanismes de soutien par des pairs à travers le développement d'associations professionnelles et d'organisations de travailleurs informels. Le BIT a réalisé certains projets de soutien à l'organisation d'entreprises informelles et de travailleurs sous la houlette plus générale de petites associations professionnelles, de syndicats ou d'associations de travailleurs ou de groupes d'entraide communautaires ou sectoriels. En Tanzanie, par exemple, la VIBINDO Society fait office d'organisation faîtière pour les petites entreprises et les petits producteurs à Dar-Es-Salaam et dans la région environnante⁴³. Le projet SYNDICOOP au Rwanda, en Tanzanie, en Ouganda et au Kenya organise les travailleurs informels sous la forme d'une coopérative syndicale qui les représente, tout en leur fournissant également l'occasion de se mettre à niveau et d'accéder au crédit et à d'autres ressources de production⁴⁴. Dans les quatre pays SYDICOOP, des PME, dont beaucoup sont la propriété de femmes, ont été aidées dans l'obtention d'un meilleur accès au crédit. En Tanzanie, le syndicat a enregistré l'inscription de PME et le BIT a soutenu des groupes de femmes à adhérer aux associations d'épargne et de crédit (voir la note sur les Coopératives)

Au Madhya Pradesh et au Tamil Nadu, en Inde, des travailleuses agricoles ont été formées comme agents de vulgarisation et ont collaboré avec succès avec plusieurs syndicats en vue d'organiser les travailleurs ruraux en syndicats, de créer une gamme d'initiatives d'entraide génératrices de revenus et de garantir une meilleure aide sociale et une meilleure assistance. En Inde encore, la Self-Employed Women's Association (SEWA) organise les travailleuses peu rémunérées de l'économie informelle depuis 1972. En tant qu'organisation participative, la SEWA identifie les besoins de ses membres. Ses programmes et services sont déterminés par la demande et reposent sur des besoins. Souvent, ils sont conçus et mis en œuvre par les membres eux-mêmes, et fréquemment élaborés pour étendre, améliorer ou compléter des programmes et les plans gouvernementaux⁴⁵ (voir la note sur les Syndicats).

- **Intégrer le développement de l'entreprise aux stratégies de développement local.** La mise à niveau d'entreprises est particulièrement efficace dans le cadre de stratégies de développement local. Au Ghana, par exemple, un soutien a été accordé aux entreprises informelles qui se mettent à niveau sous la forme d'une participation de tous les partenaires à la mise en œuvre d'une stratégie qui aidait à la création d'associations et de coopératives. Une partie de cette stratégie s'appuyait sur des partenariats publics-privés en faveur du développement économique local en facilitant l'accès aux programmes de sécurité sociale, de formation professionnelle et de meilleures opportunités commerciales⁴⁶ (voir la note sur le développement local).

- L'organisation d'entreprises et de leurs travailleurs est un aspect essentiel de la mise à niveau et de la sortie du secteur informel

43 VIBINDO est une organisation faîtière pour les opérateurs du secteur informel dans la région de Dar Es Salaam, engagée dans le commerce et la production à petite échelle. En juin 2003, elle comptait 295 groupes représentant 39 955 membres individuels, dont des jeunes des deux sexes âgés de 15 à 35 ans.

44 SYNDICOOP a été développé par le Bureau des activités des travailleurs (ACTRAV) du BIT et sa filiale coopérative à Genève en tant qu'effort commun de l'Alliance coopérative internationale (ACI), la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et le BIT. Entamé en 2002, l'effort s'est porté d'abord sur les travailleurs de l'économie informelle au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda, et plus récemment au Kenya.

45 Pour plus de détails sur la collaboration de la SEWA avec les entreprises informelles, voir Chen, et al., 2003.

46 BIT, 2007c.



Patronne dans son entreprise, Côte d'Ivoire.



Travailleuses dans une petite usine de chaussures, Jordanie.

RESSOURCES

Cette rubrique fournit une liste de ressources permettant au lecteur d'étudier le sujet de manière plus approfondie. Une bibliographie des références figurant dans le texte est fournie à la suite. Certaines informations peuvent se recouper dans les deux listes.

Instruments de l'OIT et conclusions de la Conférence internationale du travail

BIT, 2007, Conclusions concerning the promotion of sustainable enterprises, Conférence internationale du Travail, 96e session, 2007.

http://www.ilo.org/global/What_we_do/Officialmeetings/ilc/ILCSessions/96thSession/lang-en/docName--WCMS_093970/index.htm (en anglais)

BIT, 2008, Conclusions concerning Promotion of Rural Employment for Poverty Reduction, Conférence internationale du Travail, 97e session 2008.

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@relconf/documents/meetingdocument/wcms_098017.pdf (en anglais)

BIT, 2009, *Surmonter la crise: un pacte mondial pour l'emploi*, Conférence internationale du Travail 98e session, 2009, Genève.

http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2009/109B09_101_fren.pdf

Publications pertinentes

Chacaltana, J., 2009, Economic Implications of labour and labour related law on MSEs: A Quick Review of the Latin American Experience, Document de travail N°31, Secteur de l'emploi, BIT, Genève.

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_115966.pdf

Fenwick, C. Howe, J.; Marshall, S.; Landau, I., 2007, *Labour and Labour-Related Laws in Micro and Small Enterprises: Innovative Regulatory Approaches*, SEED Document de travail N°81, BIT, Genève.

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_093618.pdf

Lucas de Rezende, T. Christenson, JD, 2009, Supporting Entrepreneurship Education: A Report on the Global Outreach of the ILO's Know About Business Programme, BIT, Genève.

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/publication/wcms_117393.pdf

PNUD, 2006, High Level Commission on the Legal Empowerment of the Poor, Overview paper.

BIT, 2006, Informal Economy Poverty and Employment Project Final report.

http://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/documents/publication/wcms_bk_pb_124_en.pdf (en anglais)

--2007a, L'économie informelle, Commission de l'emploi et de la politique sociale, Conseil d'administration, GB.298/ESP/4 mars 2007, Genève.

--2007b, The informal economy: enabling transition to formalization, Background Document, document présenté au Symposium interrégional tripartite sur l'économie informelle: Favoriser la transition vers la formalisation, 27-29 novembre 2007, Genève.

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/publication/wcms_110324.pdf (en anglais)

BIT, 2009, Micro, Small and Medium-Sized Enterprises and the Global Economic Crisis: Impacts and Policy Responses.

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_108413.pdf (en anglais)

Fonds des Nations Unies pour la femme, 2005, Progrès des femmes à travers le monde; les femmes, le travail et la pauvreté, New York, UNIFEM.

<http://www.un-ngls.org/orf/women-2005.pdf>

Outils

Donor Committee for Enterprise Development, 2008, *Supporting Business Environment Reforms: Practical Guidance for Development Agencies*.

<http://www.enterprise-development.org/home>

HelpDesk du BIT, Helping companies put Decent Work principles into practice.

http://www.ilo.org/empent/Whatwedo/Publications/lang--en/docName--WCMS_106376/index.htm (en anglais)

BIT, Start and Improve Your Business (SIYB) Programme.

<http://www.siyb.org.pg/>

BIT, 2009, ILO Tools for Women's Entrepreneurship Development.

Assessment Framework for GOWEs (Growth Oriented Women Entrepreneurs).

http://www.ilo.org/empent/Whatwedo/Publications/lang--en/docName--WCMS_111370/index.htm (en anglais)

FAMOS Check (Service Quality Check for Supporting Female and Male Operated Small Enterprises).

http://www.ilo.org/empent/Whatwedo/Publications/lang--en/docName--WCMS_111369/index.htm (en anglais)

GET Ahead (Gender and Entrepreneurship Together).

http://www.ilo.org/empent/Whatwedo/Publications/lang--en/docName--WCMS_111368/index.htm (en anglais)

A Guide to Gender-Sensitive Value Chain Analysis.

http://www.ilo.org/empent/Whatwedo/Publications/lang--en/docName--WCMS_111373/index.htm (en anglais)

Guide to planning the Month of the Women Entrepreneur.

http://www.ilo.org/empent/Whatwedo/Publications/lang--en/docName--WCMS_111374/index.htm (en anglais)

WED Capacity Building Guide (Women's Entrepreneurship Development Capacity Building Guide).

http://www.ilo.org/empent/Whatwedo/Publications/lang--en/docName--WCMS_111367/index.htm (en anglais)

Guide to Women Entrepreneurs' Association Capacity Building.

http://www.ilo.org/empent/Whatwedo/Publications/lang--en/docName--WCMS_111372/index.htm (en anglais)

BIT, 2009, Value Chain Development for Decent Work: A Guide for Development Practitioners, Government and Private Sector Initiatives, BIT, Genève.

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/publication/wcms_182600.pdf (en anglais)

Mayoux, L. Mackie, G., 2009, Making the strongest links: A practical guide to mainstreaming gender analysis in value chain development, BIT.

http://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS_106538/lang--en/index.htm (en anglais)

White, S., 2002, Assessing the influence of the business environment on small enterprise employment-An assessment, BIT, Genève.

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_emp/@emp_ent/documents/instructional-material/wcms_093631.pdf

Pour plus d'informations, voir le site du BIT Département de la création d'emplois et du développement de l'entreprise <http://www.ilo.org/empent/lang-fr/index.htm> et le Programme de promotion de l'emploi par le développement des petites entreprises <http://www.ilo.org/empent/units/boosting-employment-through-small-enterprise-development/lang-fr/index.htm>

Références

- Anderson, G. & Elliot, D., 2007, *Making markets work for the poor; case studies series on the role and impact of radio in reforming the rural business environment in Africa*, Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC), Bern.
- Becker, K. F., 2004, *The informal economy*, Stockholm.
- Bekefi, T., 2006, *Tanzania: lessons in building linkages for competitive and responsible entrepreneurship*, Vienna and Cambridge, MA, UNIDO et Kennedy School of Government, Harvard University.
- Bosma, N., Acs, Z. J., Autio, E., Coduras, A. & Levie, J., 2009, *Global entrepreneurship monitor; 2008 executive report*, Babson College, Universidad del Desarrollo, and London Business School.
- Carr, M. & Chen, M. A., 2002, *Globalization and the Informal Economy: How Global Trade and Investment Impact on the Working Poor*, Document de travail sur l'économie informelle, Genève.
- Chen, M., 2004, Rethinking the informal economy: linkages with the formal economy and the formal regulatory environment, document présenté à *Unleashing Human Potential: Linking the Informal and Formal Sectors*, 17-18 septembre, EGDI-WIDER, Helsinki.
- Chen, M., Jhabvala, R. & Nanavaty, R., 2003, *The investment climate for female and informal businesses: A case study from urban and rural India*, Washington D.C.
- Donor Committee for Enterprise Development, 2008, *Supporting business environment reforms: practical guidance for development agencies*, Cambridge, DCED.
- Ghana Broadcasting Corporation, 2009, Informal sector scheme to facilitate government efforts. <http://www.gbcghana.com/>
- Hussain, N., 2000, Linkages between SMEs and large industries for increased markets and trade: an African perspective, Documents de recherche économique N°53, Banque africaine de développement.
- OIT, 2002, Résolution concernant le travail décent et l'économie informelle, *Conférence internationale du Travail, 90e session, juin 2002*, Genève.
- Informal Economy Poverty and Employment Project, 2006, *Informal Economy, Poverty and Employment: Cambodia, Mongolia and Thailand, Good Practices and lessons learned, final report of the ILO's Informal Economy, Poverty and Employment (IEPE) Project in Mongolia, août 2005 - juillet 2006*, BIT.
- International Finance Corporation, 2006a, *Business licensing reform: a toolkit for development practitioners*, Washington D.C., Groupe de la Banque mondiale.
- International Finance Corporation, 2006b, *Simplification of business regulations at the sub-national level: a reform implementation toolkit for project teams*, Washington D.C., Groupe de la Banque mondiale.
- International Finance Corporation, 2007, *Designing a tax system for micro and small businesses: guide for practitioners*, Washington D.C., Groupe de la Banque mondiale.

- International Finance Corporation, 2008, *Monitoring and evaluation for business environment reform: a handbook for practitioners*, Washington D.C, International Finance Corporation, German Technical Co-operation, et the UK Department for International Development.
- BIT, 2007, *Conclusions concerning the promotion of sustainable enterprises*, Conférence internationale du Travail, Genève.
- BIT, 2002, *Travail décent et économie informelle*, Genève.
- BIT, 2004, *Technical note on the extension of social security to the informal economy in Thailand*, Bangkok, Bureau subregional pour l'Asie de l'Est, OIT.
- BIT, 2007a, *The informal economy*, Geneva.
- BIT, 2007b, *The informal economy: enabling transition to formalisation*, Background Document, document présenté au *Symposium interrégional tripartite sur l'économie informelle: Favoriser la transition vers la formalisation*, 27-29 novembre, 2007, Genève.
- BIT, 2007c, *Symposium Highlights*, document présenté au *Symposium interrégional tripartite sur l'économie informelle: Favoriser la transition vers la formalisation*, 27-29 novembre 2007, Genève.
- Jaramillo, M., 2009, *Is there a demand for formality among informal firms? Evidence from microfirms in downtown Lima*, Discussion Paper 12/2009, Bonn.
- Kenyon, T., 2007, *A framework for thinking about enterprise formalization policies in developing countries*, Policy Research Working Paper 4235, Washington D.C.
- Kikeri, S., Kenyon, T. & Palmade, V., 2006, *Managing investment climate reforms: what are we learning?*, Washington D.C, Private Sector Development Vice-Presidency, Banque mondiale/IFC.
- McKenzie, D. & Sakho, Y. S., 2007, *Does it pay firms to register for taxes? The impact of formality on firm profitability*, Washington D.C.
- Mitullah, W., 2003, *Street vending In African cities: a synthesis of empirical findings from Kenya, Cote D'Ivoire, Ghana, Zimbabwe, Uganda and South Africa*, Background paper for the 2005 *World Development Report*, Washington DC, Banque mondiale.
- Organisation de coopération et de développement économiques, 2001, *Summary report on regulatory reform*, OCDE, Paris.
- Organisation de coopération et de développement économiques, 2005, *Removing barriers to formalisation*, OCDE réseau DAC Network on Poverty Reduction, Paris.
- Peattie, L., 1987, *An idea in good currency and how it grew: the informal sector*. *World Development*, N°15, 851-860.
- Reinecke, G. & White, S., 2004, *Policies for small enterprises; Creating the right environment for good jobs*, Bureau international du travail, Genève.
- Reynolds, P. D., Bygrave, W. D., Autio, E., Cox, L. W. & Hay, M., 2002, *Global Entrepreneurship Monitor*.
- Reynolds, P. D., Camp, S. M., Bygrave, W. D., Autio, E. & Hay, M., 2001, *Global entrepreneurship monitor; 2001 executive report*, GEM Consortium.
- Rozdeiczer, L. & Campa, A. A. d. I., 2007, *Alternative dispute resolution manual: implementing commercial mediation*, Washington D.C, Groupe de la Banque mondiale.
- SBP, 2003, *Business growing business: SBP's business linkages programme 1998-2003*, Johannesburg.
- Fonds des Nations Unies pour la femme, 2005, *Progrès des femmes à travers le monde; les femmes, le travail et la pauvreté*, New York, UNIFEM.
- Zinnes, C., 2009, *Business environment reforms and the informal economy*, Cambridge, Donor Committee for Enterprise Development.



Atelier de moulage de cadres, Tbilisi, Géorgie.

Table des matières:

Remerciements / Avant-propos / Préface / Comment utiliser ce guide / Acronymes

PARTIE I: Les concepts

1. Travail décent et économie informelle

1.1 Questions conceptuelles clés

2. Mesure de l'économie informelle

2.1 Relever les défis statistiques

PARTIE II: Politiques d'appui aux transitions vers la formalité

3. Stratégies de croissance et création d'emplois de qualité

3.1 Modèles de croissance économique et économie informelle

4. Le cadre réglementaire et l'économie informelle

(A) Normes internationales du travail

4.a1 Cadre réglementaire et l'économie informelle: définir un socle social pour tous les travailleurs

4.a2 Normes internationales du travail: pour que la loi s'étende aux travailleurs non protégés

4.a3 Comprendre la relation de travail et son impact sur l'informalité

(B) Groupes spécifiques

4.b1 Travailleurs domestiques: stratégies pour surmonter les lacunes de la réglementation

4.b2 Travailleurs à domicile: réduire les vulnérabilités par l'extension et l'application de la loi

4.b3 Vendeurs ambulants: innovations en matière réglementaire

4.b4 Micro et petites entreprises (MPE), informalité et droit du travail: réduire les lacunes en matière de protection

4.b5 Stratégies pour transformer le travail non déclaré en travail réglementé

(C) Administration du travail

4.c1 Administration du travail: surmonter les défis pour atteindre l'économie informelle

4.c2 Inspection du travail et économie informelle: des innovations à portée de main

5. Organisation, représentation et dialogue

5.1 Dialogue social: promouvoir la bonne gouvernance dans l'élaboration des politiques en matière d'économie informelle

5.2 Le rôle des organisations d'employeurs et des associations de petites entreprises

5.3 Syndicats: atteindre les populations marginalisées et exclues

5.4 Coopératives: un tremplin pour sortir de l'informalité

6. Promotion de l'égalité et lutte contre la discrimination

6.1 Promouvoir l'autonomisation des femmes: sortir de l'informalité par la voie sexospécifique

6.2 Travailleurs migrants: cadres politiques pour une migration régulée et formelle

6.3 Handicap: des approches inclusives pour un travail productif

7. Entrepreneurat, renforcement des capacités et finance

7.1 Entreprises informelles: soutiens à la politique d'encouragement à la formalisation et à la mise à niveau

7.2 Amélioration des compétences et employabilité: faciliter l'accès à l'économie formelle

7.3 Microfinance: stratégies ciblées pour sortir de l'informalité

8. Extension de la protection sociale

8.1 Étendre la couverture de sécurité sociale à l'économie informelle

8.2 VIH/Sida: mettre fin à la discrimination et à l'exclusion économique

8.3 Étendre la protection de la maternité à l'économie informelle

8.4 La garde des enfants: un soutien essentiel à l'amélioration des revenus

9. Stratégies de développement local

9.1 Développement local: Mécanismes de soutien intégré pour sortir de l'informalité